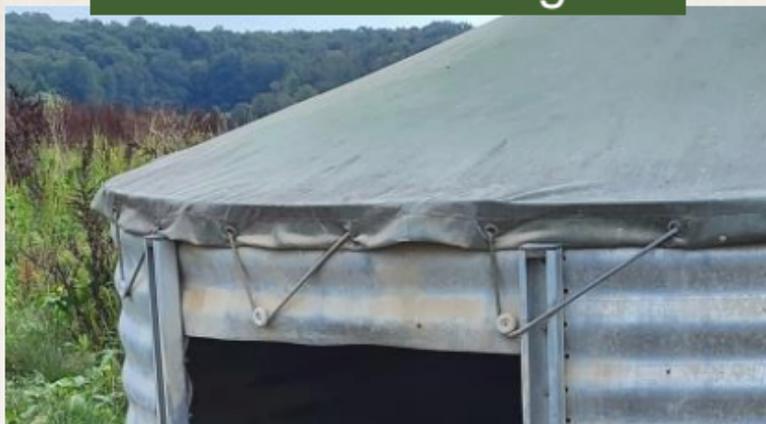


Journal du village



Avril 2024



« On est bien à Dambenoît et à la ferme la Colombe »

SOMMAIRE

Page 2: Edito de M. le Maire.

Page 5: L'oeil en coin

Page 8: Engazonnement du cimetière

Pages 10-12: Etat Civil

Pages 3-4: Délibérations

Pages 6-7: Le clocher, notre église.

Page 9: Les Orchidées

Pages 13-19: Les brèves



Edito M. Le Maire

Après les périodes humides depuis ce début d'année, nous attendons maintenant des températures douces et agréables sans que nous ayons à subir les périodes de sécheresse qui nous impactent tous à commencer par nos agriculteurs.

Nos pensées vont bien évidemment à nos disparus de cette année, Olivier BOUVROT, Daniel MINNE, Gabrielle MAGREY, Salvatore TORTOMASI et dernièrement la jeune fille de Bouhans qui a eu son accident de voiture sur notre village.

Après les périodes de sécheresse nous connaissons depuis plusieurs mois une activité pluvieuse salvatrice pour notre forêt.

Actuellement sous l'égide de la communauté de communes du Triangle Vert des travaux sont en cours pour l'élaboration du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), nous espérons l'achèvement fin 2025.

Des travaux de voirie ont lieu en divers endroits de notre commune.

Afin de rendre un peu moins triste notre cimetière nous avons ensemencé toutes les allées.

Pour la jeunesse nous avons opté pour la création d'une aire de jeux multiple (terrain multisport, structures de jeux, rénovation du terrain de boules, table de ping-pong...) avec le soutien de l'Europe et du Pays Vesoul-Val de Saône (PVVS), structure porteuse du GAL LEADER.

Bienvenue aux nouveaux habitants et n'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements.

Monsieur le Maire, François-Régis GRANDVOINET



COFINANCÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



Délibérations

Travaux sylvicoles

Dégagement des plantations, parcelles 28j et 30j, par l'entreprise Gilles Ambert.

Travaux de maintenance

Entretien parcellaire avec le broyage de lignes au gyrobroyeur.

Fourniture de plaques de parcelle en aluminium.

Rôle affouage et à la démarche de certification

L'affouage à livrer 2023 comptabilisé 405 stères à 41 euros le stère, soit un montant total de 16605,00 euros pour 35 affouagistes.

Tickets restaurants

Mise en place des tickets restaurants pour les agents de la commune.

Modification sur la dévolution des coupes

Les coupes 34,38 et 39 seront vendues en contrat d'approvisionnement, bois et petit bois, destiné à l'énergie pour un volume de 450 m3.

Renouvellement certification PEFC

La commune adhère au réseau des communes forestières et à la démarche de certification de sa forêt au travers de PEFC Franche-Comté. Renouvellement pour 5 ans.

CDG médecine préventive

Renouvellement de la convention CDG médecine préventive (CDG70 médecine du travail).

Extension du réseau d'électricité

Concédé pour un bâtiment existant au « Haut des vignes », le SIED va procéder à l'étude de cette opération. La participation financière demandée par le SIED 70 sera prise en charge par le propriétaire.

Surplus affouage

Le prix du surplus d'affouage sera identique au prix de l'affouage de l'année en cours.

RPQS

Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif.

Mise en ligne du rapport et sa délibération sur le site : www.services.eaufrance.fr

Renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA.

Assiettes des coupes 2024

Vente publique aux adjudications générales les coupes et les produits de coupes des parcelles : 3 p, 5 p, 24 af, 60 r.

Tarifification Affouage

Le façonnage et débardage chez l'habitant, effectué par l'entreprise HENRY EARL EN VAUX pour 2024,

au tarif de 44 Euros TTC le stère.

Contrat bucheron exploitation des grumes

L'Entreprise AMBERT a été retenue pour l'abattage, le façonnage et le débardage des grumes des parcelles 9, 26, 36, 41 et 43, environ 450 m3, pour un montant estimé à 10350 Euros HT.

Délibérations

Ramassage de bois le long des routes forestières

Vente des fonds de coupes en lot au tarif de 15 Euros HT le lot.

Cette décision sera valable pour la durée du mandat.

Concertation de la commune

L'article 15 de la loi n°2023-175 du 10 mars 2023, permet aux communes de proposer des zones d'accélération pour le développement d'énergie renouvelable (ZAEnR).

La mise à disposition du public des pièces permettant la compréhension du choix de la localisation des zones EnR et d'un registre de concertation avec la population a été effectué du 24 novembre au 8 décembre 2023 aux jours et heures d'ouverture de la Mairie.

Rémunération de l'ONF

Pour les coupes façonnées en bloc ou à la mesure, il est demandé à l'ONF d'assurer une prestation d'assistance technique à donneur d'ordre. L'ONF présentera un devis pour l'exécution de cette prestation.

Instauration « forfait mobilités durables »

Au bénéfice des agents publics de la collectivité dès lors qu'ils certifient sur l'honneur réaliser leurs trajets domicile-travail à vélo ou covoiturage.

Prime pouvoir d'achat exceptionnelle

Suite à la demande faite auprès de CDG 70, il a été décidé d'instaurer cette prime exceptionnelle auprès des agents de la commune.

Autorisation d'engager, liquider et de mandater à hauteur de 25% les dépenses d'investissements

Le Maire ou son représentant peuvent mandater avant le vote du budget 2024 les dépenses d'investissements à hauteur de 25% des crédits ouverts du budget 2023.

Bilan de concertation

Un dossier de concertation des zones ZAEnr a été disponible au sein de la mairie. Les poses de photovoltaïques sont autorisés sur toutes les toitures du village (cela n'empêche en aucun cas les documents de déclaration de travaux ou les permis de construire pour leurs installations)

INFOS

Projet électricité ACCA : Autorisation pour l'ACCA de faire la demande de subvention auprès du SIED70 pour installer l'électricité au chalet de chasse.

Repas des anciens : le repas des anciens de la commune a eu lieu le 14 janvier 2024 à la salle des fêtes.

Plantation avec l'école des 4 villages : elle a eu lieu le 8 mars 2024

L'oeil en coin

L'ART DE SUBLIMER

1/ Un ancien transformateur électrique plus que tristounet en salon permanent de tableaux d'une grande beauté, aux couleurs très gaies, distillant des messages de rêves et de paix dont on a tant besoin ; les livres et les colombes en sont l'incarnation ;

2/ Un mur de ferme tout aussi tristounet, en une formidable et magnifique carte de visite éclatante de couleurs, aux dimensions d'une enseigne dont notre petit village peut être fier ; là aussi, la colombe y est à l'honneur ;

Magnifique fresque pour un élevage de cochons : passer de l'art au lard....

Et si la bien jolie personne se reposant dans le hamac ci-dessus était la gardienne des porcins de la Ferme de la Colombe ? Histoire de colombes !

Mille bravos aux artistes.



Le clocher, notre église

Suite à la visite de monsieur Robin GOTTI, jeune homme passionné de la vie des cloches qui retentissent chaque jour dans les différents villages de notre département, voici quelques informations concernant les cloches de notre joli village.

Le clocher de l'église Saint-Bénigne de Dambenoît-les-Colombe, couvert d'une flèche faite d'ardoises, comporte actuellement 3 cloches.

Commençons par la plus petite des cloches encore en service (vous comprendrez pourquoi je dis cela, par la suite) : cette cloche, dont son parrain est Mr. Émile MARTELET de Lure et sa marraine Mademoiselle Mélanie DAUXON, a été fondue par GOUSSEL-BRENEL (et Fils) fondeurs à Blevaincourt, dans les Vosges en 1846, date où la commune de Mollans commanda et demanda à ces mêmes fondeurs de couler la grande cloche actuelle de leur église qui est sous le vocable de Saint-Germain-d'Auxerre.

D'un diamètre dépassant le mètre (1,006 m, exactement), elle ne pèse "que" 539 kg d'après l'estimation effectuée à l'aide du diamètre et de l'épaisseur.

En effet, une cloche sonnant le Sol^{b3} pèse en profil normal autour des 675 kg pour 1,05 m de diamètre environ.

Sa grande sœur ou nommée plus familièrement parlant "grosse cloche" placée côté nef, est un peu plus lourde pour un diamètre un peu plus grand : elle mesure 1,092 m de diamètre pour un poids de 723 kg.

Sur cette cloche 16 ans plus âgée que sa petite sœur, la qualité sonore s'en ressent car, bien qu'aussi un peu légère pour sa note, le son est plus clair rond et puissant.

Les BAILLY fondeurs également dans les Vosges mais, cette-fois-ci à Morizécourt, fondirent ce Fa³ qui sonne les divers angélus rythmant quotidiennement la vie des habitants du village.



Le clocher, notre église

Parlons ensuite de la cloche la plus intéressante qui est celle qui est exposée dans le bas-côté droit de l'église.

Et oui, "Marie" a été abîmée lors de la sonnerie de l'Armistice de la première guerre mondiale et n'est donc plus en service à ce jour.

Sonnée avec trop de véhémence (donc trop haute et trop forte), une fêlure de plus de 5 cm arpenté verticalement le bas de sa belle robe de bronze qui fêtera ses 200 ans en 2028.

Fondue seulement par Joseph BAILLY 2 ans avant la fonte de la grosse cloche actuelle, cette petite cloche de 70 cm de diamètre était placée dans le sens de la façade (donc inverse au sens de ses deux grandes sœurs) au-dessus de la plus grande à gauche.

Son petit beffroi de bois qui supportait ses 200 kgs est toujours en place et attend désespérément de danser avec le chant de cette vénérable petite cloche qui, une fois, ressoudée pourrait re-continuer à chanter comme autrefois.

Et oui, cette cloche est réduite au silence depuis le samedi 11 novembre 1918, jour où toutes les cloches de France sonnèrent, afin de fêter la victoire de la France et de chanter la paix qui réunissait les français entre-eux.

Si remise en fonction de cette cloche il y aurait, sa jolie petite voix en Ré^b4 qui rendrait d'une part la sonnerie de l'église de Dambenoît-lès-Colombe plus harmonieuse par les 2 grandes cloches très proches seulement d'un petit demi-ton (la grande est légèrement haute) niveau sonorités, qui forment une sonnerie trop triste pour les divers offices religieux tels que les mariages, les baptêmes et les communions, par exemple.

Ce demi-ton était-il voulu ou il y a-t-il eu une faute d'accordage, au niveau de la cloche 2 ?

D'autre part, le patrimoine campanaire de cloches de Haute-Saône serait valorisé et accroîtrait en terme de taille.

Mais d'ailleurs, entre la petite cloche exposée et la grande cloche qu'avait-il avant l'ajout de la cloche 2 en 1846 ?

La fameuse cloche du XVIII^{ème} siècle citée sur le site de la SFC (: Société Française de Campanologie) ?

Aucune idée mais cela est fort possible plausible.



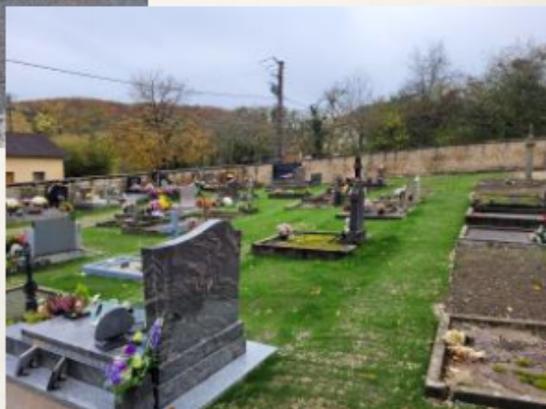


Engazonnement du cimetière



En cette fin d'automne 2023, la commune a réalisé en lien avec l'entreprise DEEVERT l'engazonnement du cimetière. Cette opération a pour but de supprimer les désherbants. La végétalisation est une des réponses aux changements climatiques et aux évolutions de la gestion des ressources naturelles. Dans un contexte climatique marqué par un réchauffement des températures et des pluies irrégulières, mais intenses ; les dispositifs de végétalisations des zones stabilisées favorisent en effet la perméabilité des sols et l'infiltration des eaux pluviales. A contrario, en période de sécheresse, la végétalisation contribue à diminuer la température et amène de la fraîcheur en zone urbanisée.

Ces différentes journées ont été éprouvantes mais satisfaisantes au vu du résultat. Des allées supplémentaires ont été créées sur la partie gauche du cimetière. Il reste à réaliser les inter-tombes. Une résine sera coulée entre certaines tombes pour empêcher l'herbe de pousser. Ces travaux seront réalisés courant de l'année avec l'ajout d'un columbarium.





Orchidées (Orchis)



En avril mai, vous vous promenez au haut des vignes et vous marchez dans les prés parmi des Orchis mâles .

L'Orchis mâle (en latin *Orchis mascula*) encore appelé Satyrium mâle ou Herbe à la couleuvre, est une espèce d'orchidées terrestres européenne.

Il affectionne les terrains calcaires et argileux, les prairies, les talus.

Il se reconnaît facilement à sa tige robuste teintée de brun-rouge, haute de 30 à 50cm, qui porte jusqu'à une trentaine de fleurs de couleur pourpre à rouge violacée et à son éperon long incurvé vers le haut. Ses sépales et pétales forment un casque. Ses feuilles peuvent être tachetées de pourpre.

En grec « orchis » signifie testicule, d'après la forme des tubercules. Avec ses racines en forme de testicule et son éperon dressé et vigoureux, on comprend pourquoi on l'a appelé orchis mâle !

Les orchidées vivent en symbiose avec un champignon : sans ce dernier , les graines, minuscules (car dépourvues de réserves), ne peuvent pas germer. Ce qui explique sa protection.

Au haut des vignes, nous pouvons aussi rencontrer d'autres orchidées comme l'ophrys bourdon ou l'ophrys abeille à s'y méprendre avec les insectes, l'orchis pyramidal comme son nom l'indique, l'orchis bouc qui pue (normal).

Ces magnifiques fleurs méritent tout notre respect.

Alors ne les touchons pas, ne les cueillons pas, ne les pillons pas. Par contre, nous pouvons les prendre en photo pour un fond d'écran par exemple.



Etat civil



Salvatore TORTOMASI

Surnom : Salva, Torto

Diminutif de Salvatore pendant l'enfance enfance et ses parents : Toto

Salva est né le 15 décembre 1942 à CHIUSA SCLAFANI en Sicile où il a passé son enfance jusqu'à ses 13 ans. Il est apprenti coiffeur auprès d'un de ses oncles.

En 1955, à l'âge de 13 ans, il est arrivé à Besançon en France avec sa maman et ses frères et sœur rejoindre leur père et son grand frère, Nino.

Passionné de mécanique, il passe son CAP à Besançon! Où il y travaille quelques années.

Il fait son service militaire en Italie (Turin, Rome, Syracuse) et quelques années après la famille repart en Sicile.

Les trois frères (Salva, Pierre et François) repartent en France, à Lure, monter le garage FRATELLI. Ils font du catch, ils aiment danser et s'amuser dans les bals.

Il reprend le bar/station-service/garage de Melisey et rencontre en 1982, Marie, avec qui il se mariera et aura 2 enfants, Mickaël et Julie et arrêtera son activité en 1986. Ils achèteront leur maison à Colombe.

Il aura ensuite plusieurs activités : mécanicien en Haute-Savoie, contrôleur technique à Danjoutin et Beaucourt, puis du bénévolat et mécanicien sur Luxeuil à différents endroits.

Il aimait rassembler et retrouver sa famille et ses amis autour d'une bonne table et passer de bons moments, de blagues et d'entraide. Il chérissait ses 2 petits enfants, Léon (18 mois) et Lana (11 ans), qui étaient deux rayons de soleil dans sa vie.

Il a toujours été passionné par les nouvelles technologies, d'innovation et de nouvelles inventions. Sensible, éclairé et ouvert d'esprit à l'écologie, l'actualité dans le monde, l'histoire et les religions et les problèmes de société

Etant jeune retraité, il acquiert en 2009, le relais de la Chapelle, pour y remonter un bar, station service afin de s'occuper, voir du monde et raconter ses blagues. Activité qu'il a occupée jusqu'à maintenant !!!!

Etat Civil

Gabrielle, dite « Gaby » ou « Nanou » est née le 31 août 1954 à Lure (70).

Elle est la cadette de 5 enfants, née de l'union de Marcelle VIVIER et Michel JOURNOT, grandissant dans un environnement paisible à la ferme familiale du Mouliney, entourée de ses frères et sœurs.

Gaby commence sa scolarité à l'école de Dambenoit-les-Colombe, puis au sein du collège privé Saint-Anne à Lure.

Elle débute dans la vie active au sein de « l'usine de pièces détachées SIBF » de Magny-Vernois. Elle y rencontre Guy, et donne naissance à sa fille Chrystelle en 1973.

En 1986, Gaby passe le permis transport en commun (TC) et exerce alors en tant que conductrice de bus au sein de l'entreprise « *Transports BOREY* » à Lantenot.

Lors de ce changement professionnel, elle retrouve alors son futur époux connu sur les bancs de l'école primaire de Dambenoit, André Magrey (décédé en 2019) avec qui elle se maria en 1995 .

De cette union, naîtra Florent en 1989. Florent et sa compagne Fanny feront de Mamie Gaby une grand-mère comblée de bonheur avec la naissance de Julian en 2017 et d'Émeline en 2019.

En raison de gros soucis de santé, Nanou se voit contrainte d'arrêter son activité professionnelle.

Une période d'accalmie dans son combat contre la maladie lui permet de profiter de ses petits enfants mais malheureusement celle-ci la rattrape.

Gabrielle a lutté courageusement et jusqu'au bout sans jamais se plaindre en gardant son sourire, sa bonne humeur qu'on lui connaissait. Malgré sa témérité elle nous a quitté le jeudi 29 juin 2023 dans l'après-midi.



La municipalité présente ses condoléances à toutes les familles éplorées par tous ces différents deuils.

Etat Civil

Le 23 septembre à 16h30
Sylvère BOUVROT et Amandine
PIQUARD domicilié 3 rue de Jaumont
à Dambenoît.

Célébration faite par Jean-Marie
PHILIPPE 1er adjoint.



Baptême républicain le 25 novembre à
17h30

Ambre fille d'Aurélien et Loïsse
PETITJEAN

Célébré par François-Régis
GRANDVOINET Maire

Naissance de César et Céleste
BEY. le 12 mai 2023 à 23h05 et
23h30.

La Maman Camille MASSON et le
Papa Quentin BEY (conseiller
municipal de la commune) sont
très heureux de partager leur
bonheur avec vous.



Brèves

Distribution des colis de fin d'année

La traditionnelle distribution des colis de fin d'année a eu lieu le 16 décembre 2023 par l'équipe municipale. Réservés aux séniors de plus de 70 ans, ce colis est devenu un incontournable des fêtes de fin d'année. Au-delà de la gastronomie, c'est aussi passer un bon moment de convivialité et intergénérationnel.



Brèves

Repas des Anciens

Le repas des anciens préparé par le restaurant « La Trinquette » a eu lieu le 14 Janvier 2024. La journée s'est bien déroulée avec bien entendu une forte pensée à nos absents.

En espérant être plus nombreux l'année prochaine toujours dans cette bonne humeur et l'enthousiasme de se retrouver autour d'un bon repas et un moment de partage avec nos anciens.



Brèves

Journée Guinguette

Le 16 Septembre dernier l'association « Natural Vibes » de Quers a organisé pour la première fois : Les jeux d'la Reggae Guinguette au Point de vue « le Haut des Vignes » (ball Trap).

Un après-midi convivial de jeux tout en musique, clôturé par une soirée "dub corner".

A partir de 14h, et pour une petite participation de 2€ (gratuit -12 ans) les visiteurs ont pu profiter des jeux en bois, jeux géants, en famille ou en solo. Il y en avait pour tous les âges et tous les goûts !

Molki, mikado géant, corn hall, carrom, puissance 4 géant, quilles ...

Un espace pour les tous petits était également à disposition.

Bercé au son de la musique reggae tout au long de l'après-midi, nous avons profité d'un point de vue imprenable sur la vallée et d'une météo généreuse !

A partir de 20h et jusqu'à 00h00, les danseurs et mélomanes ont pu apprécier la soirée "dub corner" proposée par le B.A.M Sound System.

Une buvette, ainsi qu'une petite restauration était en place tout au long de l'événement, avec beaucoup de produits locaux !

Les visiteurs venus en nombre et ont fait de cette journée un succès !



Brèves

Divers

Cartes Avantages Jeunes:

Elles ont été distribuées au nombre de 18, pour les jeunes de la commune âgés de 11 à 20 ans. Cette opération sera reconduite cette année. Vous pouvez dès aujourd'hui venir à la mairie pour procéder à l'inscription de vos enfants.



RECENSEMENT :

Vous êtes français et vous avez 16 ans ?

Pensez au recensement citoyen !

Tous les jeunes Français doivent participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Sans cette participation, les inscriptions aux examens scolaires, concours et permis de conduire peuvent être refusés.

Bientôt 16 ans ? pensez au

RECENSEMENT

à la mairie du domicile

Le recensement est obligatoire.

Il est à réaliser entre votre 16^e anniversaire et la fin du 3^e mois suivant.

L'attestation de recensement.

* Elle est délivrée sur présentation de :

- la carte nationale d'identité
- le livret de Famille
- un justificatif de domicile

* Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour :

- s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

COMMUNAUTE DE COMMUNES :

Rappel des principales compétences de notre communauté de communes :

- Le périscolaire, les déchets ménagers, le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif). S'y rajoutent également le tourisme en lien avec l'Office de tourisme de Luxeuil-les-Bains, le développement économique local, l'aide aux activités culturelles et associatives ou encore la gestion de l'Agence France Service de Quers.
- Egalement, un projet de 4 micro-crèches a été validé à l'échelle du territoire. Pour Citers, l'implantation est prévue à proximité de notre pôle éducatif.

PLUi :

Le transfert de plein droit de la compétence en matière de PLU - Plan Local d'Urbanisme, des communes au profit des intercommunalités que sont le plus souvent les communautés de communes et les communautés d'agglomération, est l'occasion de voir apparaître dans le paysage local un PLUi - Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Ce changement de dénomination n'est pas anodin. Il traduit aussi et surtout un changement de prisme par lequel la planification urbaine est abordée : de l'échelle du territoire communal à l'échelle intercommunale.

ATTENTION des terrains autrefois constructibles et à vocation résidentielle, en zone urbaine, ne le sont plus car classés en zone N, à savoir une "zone naturelle". Les règles de constructibilité autrefois permissives deviennent particulièrement restrictives.

Avec la loi ZAN (zéro artificialisation nette) les communes ne disposeront plus que d'un hectare pour se développer. Dès lors, dans un à deux ans après l'adoption du PLUi, les zones constructibles seront de ce fait fortement réduites. Il est conseillé de déposer les demandes d'urbanisme le plus rapidement possible si vous souhaitez faire des modifications sur les constructions existantes ou pour en créer.



Création cabane à livres

Une cabane à livres a été créée près de la salle des fêtes « Maison pour tous ». Elle sera bientôt à votre disposition, et permettra à tous de pouvoir y déposer ou emprunter un livre librement afin de transmettre le plaisir du livre et le goût de la lecture.

Celle-ci a été enjolivée et peinte **BENEVOLEMENT** par Mme Seydel (maman de Valérie conseillère municipale)

Elle sera bientôt fonctionnelle courant mai, et sera accessible à tous (petits et grands). Pour les utilisateurs merci de respecter le lieu et les ouvrages (livres)

Travaux effectués:

Parvis de l'église, réfection du sol devant l'atelier communal, réfection du sol devant le bac à verre de Colombe, ces travaux ont été réalisés par la société STPI.



Travaux à réaliser:

- Travaux de voirie : rue de Jaumont; rue du Mouliney; route de Colombe; rue de Navrau, Grande rue
- Cimetière: création d'un columbarium, ainsi que celle d'un ossuaire.
- Crépis du Ball-Trap.
- Comme chaque année, travaux sylvicoles seront réalisés dans notre forêt.
- Chalet rhyosphère sera restauré.
- Site internet de la commune : Dambenoît-lès-Colombe.fr

